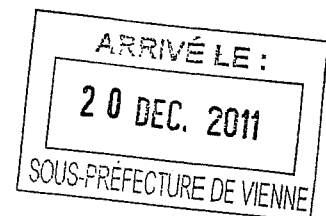


## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

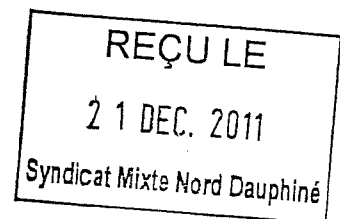
Le conseil syndical dûment convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2011 s'est réuni en session ordinaire à Frontonas, le 14 décembre de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 73



### **PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (3)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (12)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (19)



1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Dans l'attente des conclusions des études sur le projet de Panossas, il convient de relancer un marché pour le traitement des déchets verts issus des déchèteries. Celui-ci sera engagé pour une période d'un an, renouvelable deux fois pour une durée identique.

Il est donc proposé d'autoriser le Président à lancer ce marché.

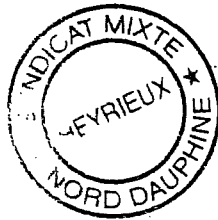
La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 14 décembre 2011**

Le Président  
M. ~~Henri~~ **Henri LEVY**  
*Vice-Président*



A handwritten signature in black ink, appearing to be "HL" or similar initials.